

DEPARTEMENT
SAÔNE-et-LOIRE

ARRONDISSEMENT
MACON

CANTON CLUNY

COMMUNE DE
CLUNY

Nombre de conseillers
municipaux en exercice
<27>

Nombre de Conseillers
présents à la séance
<19>

Date de la convocation
<30.03.2016>

Date de l'affichage
<07.04.2016>

Extrait du Registre des DELIBERATIONS du Conseil
Municipal de la Commune de CLUNY

L'an deux mille seize le SIX du mois d'AVRIL, le Conseil municipal de la Commune de CLUNY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Henri BONIAU, Maire.

Etaient présents :

Henri BONIAU – Bernard ROULON – Liliane POMMIER – Claude TAIEB – Bruno COMBROUZE - Patrick RAFFIN - Maurice GAUDINET - Michelle TERRAZ - Véronique PETIT-SOARES – Didier DELHOMME - Sylvie VOUILLOU - Jean-Yves RENON – Claire MATRAT - Agnès LAURIOT - Sylvie CHEVRIER - Jean-Luc DELPEUCH - Elisabeth LEMONON – Alain GAILLARD – Paul GALLAND –.

Excusé (e)s ayant donné pouvoir :

Mathilde RAVAUX	à Liliane POMMIER
Colette ROLLAND	à Véronique PETIT SOARES
Hélène BOITTIN	à Claire MATRAT
Jean-François LAURENT	à Bruno COMBROUZE
Jean Philippe GUILLOUX	à Jean-Yves RENON
Claude GRILLET	à Elisabeth LEMONON
Frédérique MARBACH	à Alain GAILLARD
Edith JANIN-PERRAUDIN	à Paul GALLAND

Secrétaire de séance :

Véronique PETIT-SOARES

Délibération N° 2016 – 36

Séance du 6 AVRIL 2016

URBANISME - PSMV – modification et mise en place d'une commission locale

L'ENSAM va réaliser une extension de la résidence étudiante Grignard qui héberge actuellement une centaine d'étudiants (110 logements) ; extension portant sur une surface de 1900 m². Ce projet se situe dans le secteur sauvegardé. Afin de permettre cette réalisation, il convient de lancer une procédure de modification du PSMV (Plan de Sauvegarde de Mise en Valeur) avec l'élaboration d'un cahier des charges précisant la justification de cette modification et la mise en place d'une commission locale du secteur de sauvegardé présidé par Henri BONIAU Maire, composé de 3 représentants par collèges soit :

- 3 élus de la commune désignés par délibération du conseil municipal et pour chacun d'eux, désignation d'un suppléant :
 1. Bernard ROULON, Adjoint au Maire, titulaire - Bruno COMBROUZE Adjoint au Maire, suppléant
 2. Maurice GAUDINET Adjoint au Maire, titulaire – Patrick RAFFIN, Adjoint au Maire, suppléant
 3. Véronique PETIT SOARES Adjointe au Maire - Claude TAIEB Adjoint au Maire, suppléant.
- 3 représentants de l'Etat : DRAC ou son représentant, DDT ou son représentant, DREAL ou son représentant.
- 3 représentants des personnes qualifiées : le président du Centre d'Etudes Clunisiennes, la Présidente des Amis de Cluny et le Président de l'Union Commerciale.

Afin de réaliser l'enquête publique Monsieur le Préfet sera sollicité pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à « l'unanimité » valide la mise en place de la commission locale telle que définie ci-dessus et autorise M. le Maire à lancer la procédure de modification du PSMV.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Henri BONIAU



Le Commissaire Enquêteur
Christian FICHOI

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Préfecture le 08/04/2016
Et publiée ou affiché le 08/04/2016
Réf: 71-217101377-20160406
DEL 2016-36 DE